**14 mai 1958 : à Alger,** avec le jour, les Algérois découvrent sur les murs de leur ville des affiches posées par ordre du général Raoul Salan, qui oublie le télégramme restrictif : le général assume tous les pouvoirs ; il prend ‘’provisoirement en main les destinées de l’Algérie française’’ tandis qu’un certain nombre de hauts fonctionnaires quittent leur poste ; un C.S.P. est constitué avec des civils et des militaires ; et les rouages de l’administration sont remis en route ; la population doit conserver son calme.

* + - **A 8 heures,** les membres du C.S.P. lancent des estafettes dans Alger ; de petits commandos se répandent dans les quartiers ; la grève reprend. Tous au Forum.
* Pierre Lagaillarde réagit à l’entrée des gaullistes dans le C.S.P. ; une troisième vague de civils entre à sa demande au C.S.P. avec les extrémistes de l’Algérie Française, Robert Martel, Joseph Ortiz, Robert Goutailler, le docteur Bernard Lefebvre, Jacques Laquière et Jacques Merlo.
* **A Alger,** le général Jacques Massu, président du C.S.P., appelle l’ancien Chef de la France libre, Charles De Gaulle, à rompre le silence.
* **A Alger,** les paras et les ultras sont les maîtres de la ville ; le 3e R.P.C. du lieutenant Roger Trinquier et le 6e R.P.C. du lieutenant-colonel Ducasse patrouillent en ville ; le 1er R.C.P. fait mouvement vers Alger comme le 2e R.P.C. du lieutenant-colonel Olivier Le Mire.
* **A 11 heures,** l’U.T.B. arrive de Rivet ; une section de ces territoriaux de choc en treillis à écussons tricolores monte pendre la garde à la porte du Comité de Salut Public, face aux paras. Le général Jacques Allard prend très mal ce retour d’opération ; il signe un ordre démobilisant cette Unité le jour même ; l’U.T.B. refuse d’obéir. A midi, un deuxième ordre de démobilisation pour le 15 au matin. Dans l’après-midi, intervient un troisième ordre maintenant l’unité en service jusqu’à nouvel ordre. Le Comité garde sa garde prétorienne.
* **A Alger,** le lieutenant-colonel Ducasse assume les fonctions de chef d’état-major et s’occupe des liaisons avec la Métropole ; le lieutenant-colonel Roger Trinquier devient adjoint du général Jacques Massu et reprend en mains le D.P.U. dont tous les chefs d’îlots sont déjà rameutés au Forum ; le colonel Yves Godard assume les fonctions de directeur de la Sûreté nationale en Algérie ; le capitaine Jacques de la Bourdonnaye est son adjoint.
* Le colonel Lacheroy devient le porte-parole de l’Etat-Major.
* **A Oran,** l’intervention des U.T. est déterminante pour la suite des évènements. Le super-préfet Pierre Lambert est molesté. M. Fouques-Duparc, maire de la ville, met hâtivement sur pied un Comité de Salut public, patriote et bon enfant, canalisant provisoirement la manifestation.
* **A Paris,** le gouvernement de Pierre Pflimlin, affolé, accumule bourde sur bourde en tentant de briser l’unité algérienne ; il coupe toutes les relations maritimes et aériennes avec Alger ; le ministre de l’Algérie, André Mutter, approuvé par Pierre de Chevigné, ministre de la Défense, parle de venir ‘’remettre de l’ordre à Alger’’ ; il met sur pied un projet dément de réduit en Kabylie, autour de Tizi-Ouzou. Il adresse une circulaire aux préfets d’Afrique du Nord : ‘’Ne suivez que les instructions de Paris’’ ; Pierre de Chevigné fait téléphoner au général Réthoré, commandant le C.A. d’Oran, et au général Gilles, commandant le C.A. de Constantine : ‘’N’acceptez d’ordres que du ministre de la Défense nationale’’. Mais toutes les communications passent par le poste de Fort-de-l’Eau qui tient informé le général Raoul Salan.
* **A Alger,** le général Raoul Salan reçoit un télégramme réduisant ses pouvoirs au département d’Alger. En jouant un double jeu, le président Pierre Pflimlin vient de perdre la situation.
* **A Alger,** Pierre Chaussade quitte le G.G. par le tunnel de secours et choisit de gagner Tizi-Ouzou où le préfet Vignon ne cesse d’affirmer sa fidélité à la République ; Paul Teitgen se réfugie en ville et va se planquer chez sa secrétaire ; Pierre Maisonneuve décide de rentrer à Paris ; Jean Peccoud ne se montre plus.
* **Au camp d’Aïn-Taya,** où s’entraînent les commandos du G.L.I., commando ultra-secret du 11e Choc, sous le commandement du capitaine Jacques de La Bourdonnaye, sont rapidement enfermés les préfets Chevrier d’Orléansville, Vignon de Tizi-Ouzou, Chapel de Constantine, l’avocate Gisèle Halimi, le journaliste du *Monde* Eugène Mannoni.
* **A Paris,** dans ses bureaux de la rue de Solférino, Charles De Gaulle s’entretient avec Jacques Foccart, Olivier Guichard et Pierre Clostermann. Georges Bidault, Roger Duchet, André Morice et Jacques Soustelle signent une déclaration : ‘’l’Algérie est et restera française ; aucun cessez-le-feu n’est admissible ; l’armée d’Algérie est le bouclier et l’honneur de la nation’’. Georges Bidault adjure Charles De Gaulle de jeter dans la balance le poids de son nom. Pierre Pflimlin déclare solennellement que le gouvernement n’admettra jamais que soient rompus les liens qui unissent l’Algérie à la France.
* **A Constantine,** les capitaines parachutistes Jean Graziani et Lamouliatte, arrivés d’Alger, bousculent le super-préfet Chapel et obtiennent le ralliement du général Jean Gilles.
	+ - **En Métropole,** le Gouvernement fait procéder à l’arrestation de nombreux patriotes et dépose un projet de loi étendant l’état d’urgence à la Métropole.
* **A Paris,** Yves Gignac de l’A.C.U.F. se retrouve à la Santé ainsi que le commandant d’active Pugat ; le général Lionel Chassin juge prudent de s’éclipser.
* **Au Sahara,** les postes de Fort-Flatters, d’In-Salah, d’Edjelé et de Tamanrasset adhèrent au mouvement.
* **A Paris,** le Président René Coty adresse aux troupes d’Algérie le message suivant : ‘’Gardien de l’unité nationale, je fais appel à votre patriotisme et à votre bon sens pour ne pas ajouter aux épreuves de la PATRIE, celle d’une division des Français en face de l’ennemi. Tout manquement à la discipline ne peut profiter qu’à ceux qui nous combattent. Chef des Armées, en vertu de l’article 33 de la Constitution, je vous donne l’ordre de rester dans le devoir, sous l’Autorité du Gouvernement de la République Française’’.
* Les chasseurs parachutistes métropolitains reçoivent l’ordre de changer leur traditionnel béret bleu pour le béret rouge des parachutistes coloniaux ; les parachutistes de la Légion Etrangère conservent leur béret vert.
* Au cours d’une opération dans la région du Bou-Hiffen avec l’E.C.S. et les 2e & 4e escadrons du 13e R.D.P., le bilan est de 4 prisonniers et 5 armes récupérées.

**Du 14 au 16 mai 1958 : L’Ecole Polytechnique est consignée dans ses quartiers, comme les autres unités de l’Armée française**.